

CIRCULAIRE N° 66 / 2024 – 4 octobre 2024

**OBJET : Enquête DDEN-APAJH sur l'inclusivité dans l'École publique – Partie 1 Les DDEN**

DESTINATAIRES : RESPONSABLES DES UNIONS - CONSEILLERS FEDERAUX

Chers et chères collègues

En lien <https://tinyurl.com/INCLUSIVITE>

vous trouverez le questionnaire relatif à l'enquête sur l'École inclusive, annoncé par la circulaire N°33/2024 du 26 avril 2024. C'est un groupe de 25 personnes (Unions DDEN, membres du Conseil Fédéral et membres de l'APAJH) qui a travaillé sur ce thème.

Les enquêtes menées sur le sujet par les Unions de Mayenne (*circulaire N°33/2023*) et de la Loire-Atlantique ont été un fil conducteur pour sélectionner les items les plus significatifs. Ces deux Unions ont d'ailleurs rejoint le groupe de travail. Au fil de plusieurs visioconférences qui se sont déroulées sur presque 6 mois, les expériences à la fois des DDEN et des adhérents de l'APAJH ont alimenté les discussions et déterminé le choix des items. Le projet de questionnaire proposé aux Unions (*circulaire N°52/2024*) est le fruit de la réflexion et du travail en commun.

Il a été tenu compte en grande partie des observations formulées par les Unions et c'est un questionnaire mûrement réfléchi qui vous est aujourd'hui adressé mais qui est loin d'être exhaustif.

**Ce questionnaire constitue le 1<sup>er</sup> volet de l'enquête** sur l'École inclusive et ce sont les DDEN qui sont à la manœuvre. **Le second sera à l'initiative de l'APAJH**, pour compléter notre enquête.

Cette enquête pourra être présentée **lors du premier conseil d'école** et pourra débuter alors.

**Au terme de l'enquête que l'on prévoit aux vacances de Printemps**, un livret reprenant les résultats de ce double regard sur l'École inclusive à un moment **t** sera édité.

**Suggestions d'organisation :**

Évoquer la tenue de cette enquête lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école, soit en obtenant de faire inscrire ce point à l'ODJ, soit en question diverses ; S'il peut être envisagé de fournir une version papier du questionnaire aux directrices et directeurs, leur accordant ainsi le temps nécessaire pour rassembler les informations requises avant la visite du DDEN. Il nous semble essentiel que le formulaire soit rempli par le DDEN, suite à l'échange avec la direction de l'école, lors de la visite d'école effectuée par ce même DDEN (prévoir 20 minutes supplémentaires), et cela pour plusieurs raisons :

- 1. Il permet au DDEN de se rendre compte de la perception de l'inclusion dans son école, ce qu'il n'a pas forcément, et qu'il n'aura pas si le directeur envoie directement l'enquête à la Fédération*
- 2. C'est un excellent exercice de relations avec des possibles jeunes directeurs*
- 3. Si des DDEN souhaitent compléter ce formulaire, ils pourront le faire lors de la discussion avec la direction*
- 4. Il est souhaitable que les saisies soient effectuées par le DDEN sur ordinateur*

Amitiés laïques et fédérales.